



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN**
Tenue le 4 avril 2022 à 19 h 30 au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé,
à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Lyne Mckenzie et Messieurs les conseillers Simon Brennan, Mark Blair, Nathaniel St-Pierre et Éric Payette, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Yves Métras.

Est absent : le conseiller Marc-André Laberge

Madame Mélanie Roux, directrice générale et greffière-trésorière par intérim est également présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour

Après avoir constaté qu'il y a quorum, chacun des membres du conseil attestant avoir été dûment convoqués par la greffière-trésorière de la Municipalité, le courrier électronique leur ayant été adressé faisant foi de la preuve que tous les membres du conseil l'ont été, le maire, Monsieur Yves Métras déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

064-04-2022

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé par la greffière-trésorière :

1. **Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022**
3. **Période de questions**
4. **Greffé**
 - 4.1 Avis de motion en vue de l'adoption du Règlement #322-2022 sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
 - 4.2 Dépôt et présentation du Projet de règlement #322-2022 sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
5. **Ressources humaines**
 - 5.1 Embauche - directeur général et secrétaire-trésorier
6. **Finances**
 - 6.1 Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires
 - 6.2 Entretien gazon 2022 - Octroi de contrat
 - 6.3 Maçonnerie Hôtel de Ville - Octroi de contrat
 - 6.4 MTQ - Obtention d'une somme de 244 313\$ pour l'entretien des routes
 - 6.5 Nouveaux Horizons - Obtention d'une subvention de 22 943\$ pour Pickleball
 - 6.6 Dépôt du Rapport des transmissions des états financiers 2016-2020
 - 6.7 Dépôt du Rapport d'adoption du budget 2021
 - 6.8 Dépôt du Rapport d'adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023
 - 6.9 Mise à jour des administrateurs, signataires et gestionnaires VISA chez Desjardins
7. **Sécurité publique**
 - 7.1 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du 15 mars 2022 du Service incendie
 - 7.2 Climatisation Centre récréatif - Octroi de contrat
8. **Transports et voirie**
9. **Hygiène du milieu**
 - 9.1 Dépôt du rapport de février - Josée Bourdon
10. **Urbanisme et environnement**
 - 10.1 Autorisation pour opération cadastrale de remplacement du lot 5 620 701
 - 10.2 Demande de PPCMOI au 2510, route 209
 - 10.3 Demande de PPCMOI au 2935, route 209
 - 10.4 Demande de PPCMOI au 1385, route 209
 - 10.5 Demande de PPCMOI au 2914, route 209
 - 10.6 Demande de PIIA pour Franklin Elementary School
11. **Loisirs, culture et vie communautaire**
12. **Développement économique**
13. **Correspondance**
 - 13.1 Demande de don - Soirée d'honneur de l'école Arthur-Pigeon
 - 13.2 Demande de commandite - Foire de Huntingdon
14. **Divers**
15. **Période de questions**
16. **Levée de la séance**

ADOPTÉE



2. Adoption du procès-verbal du 7 mars 2022

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 7 mars 2022;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

065-04-2022

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Payette et appuyé par le conseiller Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 7 mars 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Période de questions

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. Les questions sont répondues sur place.

4. Greffe

4.1 Avis de motion en vue de l'adoption du Règlement #322-2022 sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

066-04-2022

Avis de motion est donné par le conseiller Éric Payette à l'effet qu'il présente et dépose séance tenante conformément à l'article 445 du Code municipal, le Projet de règlement #322-2022 promulguant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, lequel est rendu obligatoire par le projet de Loi49, sanctionné par le gouvernement le 5 novembre 2021.

4.2 Dépôt et présentation du Projet de règlement #322-2022 sur le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

ATTENDU la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, chapitre E-15.1.0.1 édictant aux municipalités l'obligation d'adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux;

ATTENDU l'obligation créée par le projet de loi no 49 sanctionné le 5 novembre 2021, lequel modifie la Loi précitée et exige une révision du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux au plus tard, le 5 mai 2022;

ATTENDU QUE l'un des éléments essentiels des activités de la fonction publique municipale est le maintien et la consolidation de la confiance du public dans l'administration municipale;

ATTENDU QU'il est fondamental de s'assurer que les fonds publics de la Municipalité soient toujours utilisés de façon intègre et transparente;

EN CONSÉQUENCE,

067-04-2022

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE PRENDRE ACTE du dépôt et de la présentation du projet de Règlement #322-2022 par le conseiller Éric Payette. Ce Projet de règlement devant abroger tout règlement antérieurement adopté par le conseil municipal.

ADOPTÉE

5. Ressources humaines

5.1 Embauche - Directeur général et greffier-trésorier

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel de candidatures pour le poste de directeur général et greffier-trésorier;

ATTENDU QU'à la suite du processus d'entrevue, le Comité des ressources humaines a fait sa recommandation au Conseil;

068-04-2022

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Simon Brennan

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil entérine la nomination de M. Simon St-Michel à titre de directeur général et greffier-trésorier. Ce dernier entrant en poste à partir du 19 avril 2022. Les conditions de travail de M. St-Michel sont stipulées dans un contrat de travail à venir.

ADOPTÉE



6. Finances

069-04-2022

6.1 Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Simon Brennan

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'APPROUVER la liste des déboursés, du chèque no. 25701 au chèque no. 25750, du mois de mars pour un montant de 251 567,94 \$, que la liste des déboursés fasse partie intégrante du procès-verbal et qu'elle soit conservée dans un registre prévu à cet effet;
D'APPROUVER la liste des comptes à payer au montant de 115 107,46 \$ déposée à la présente séance. Il y a dispense de lecture de cette liste;

D'APPROUVER les salaires des employés municipaux totalisant 27 970,60 \$ pour la période du 27 février au 26 mars 2022 inclusivement.

ADOPTÉE

070-04-2022

6.2 Entretien gazon 2022 - Octroi de contrat

ATTENDU QUE la Municipalité doit recourir aux services d'une entreprise spécialisée pour l'entretien et la coupe de gazon sur plusieurs terrains municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité a invité deux entreprises à soumissionner, soit Les entreprises L.L.D. ainsi que M. Roy Vaincourt;

ATTENDU QUE l'offre de services reçue par M. Roy Vaincourt est la plus basse;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil accorde à M. Roy Vaincourt le contrat d'entretien et de coupe de gazon, pour la saison estivale 2022 sur les terrains municipaux énumérés dans l'offre de services, au coût total de 8 100,00 \$.

ADOPTÉE

071-04-2022

6.3 Maçonnerie Hôtel de ville - Octroi de contrat

ATTENDU le besoin d'effectuer l'entretien de la maçonnerie sur la façade de l'Hôtel de ville;

ATTENDU QUE l'entretien des deux murs latéraux ainsi que du mur arrière a été effectué dans les dernières années;

ATTENDU QUE ces travaux d'entretien ont été réalisés par l'entreprise Maçonnerie Caza et que les résultats étaient à l'entière satisfaction de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la soumission numéro F210421-2 datée du 11 mars 2022 par Maçonnerie Caza;

II EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil accorde à Maçonnerie Caza l'octroi du contrat d'entretien de la façade de l'Hôtel de ville au montant total de 44 610,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

6.4 MTQ - Obtention d'une somme de 244 313\$ pour l'entretien des routes

Sans nécessiter de résolution, il y a dépôt d'une somme de 244 313\$ en provenance du ministère des Transports (MTQ) pour l'entretien des routes locales en 2021.

072-04-2022

6.5 Nouveaux Horizons - Obtention d'une subvention de 22 943 \$ pour Pickleball

ATTENDU la volonté du conseil municipal de favoriser le maintien de saines habitudes de vie par la pratique de sports chez les aînés;

ATTENDU QUE pour répondre aux demandes citoyennes concernant l'aménagement de terrains de Pickleball;

ATTENDU la faisabilité d'aménager de tels terrains au parc Antoine-Labelle;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Simon Brennan

APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE PROCÉDER à l'aménagement de terrains de Pickleball au parc Antoine-Labelle grâce à l'octroi d'une subvention de 22 943\$ en provenance du programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement du Canada.

ADOPTÉE



6.6 Dépôt du Rapport des transmissions des états financiers 2016-2020

Le conseil municipal de la Municipalité de Franklin atteste avoir pris connaissance du rapport d'audit de conformité concernant la transmission des états financiers 2016-2020 déposé lors de la séance tenante, tel que demandé par la Commission municipale du Québec.

6.7 Dépôt du Rapport d'adoption du budget 2021

Le conseil municipal de la Municipalité de Franklin atteste avoir pris connaissance du rapport d'audit de conformité concernant l'adoption du budget 2021 déposé lors de la séance tenante, comme demandé par la Commission municipale du Québec.

6.8 Dépôt du Rapport d'adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023

Le conseil municipal de la Municipalité de Franklin atteste avoir pris connaissance du rapport d'audit de conformité concernant l'adoption programme triennal d'immobilisations 2021-2023 déposé lors de la séance tenante, tel que demandé par la Commission municipale du Québec.

6.9 Mise à jour des administrateurs, signataires et gestionnaires VISA chez Desjardins

ATTENDU QU'une mise à jour des administrateurs, signataires de comptes et personnes autorisées aux comptes chez Desjardins est nécessaire, y incluant la carte VISA;

073-04-2022

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE ce Conseil détermine que les signataires aux comptes bancaires de la municipalité sont :

- Yves Métras, maire ;
- Éric Payette, maire suppléant en l'absence et en la non-disponibilité du maire Métras ;
- Mark Blair, maire suppléant en l'absence et en la non-disponibilité du maire Métras ;
- Simon St-Michel, directeur général et greffier-trésorier (à partir du 19 avril)
- Mélanie Roux, directrice générale et greffière-trésorière par intérim (jusqu'au 18 avril)
- Nathalie Brisson, technicienne comptable

QUE ce Conseil détermine que les administrateurs aux comptes bancaires de la municipalité sont:

- Simon St-Michel, directeur général et greffier-trésorier (à partir du 19 avril)
- Mélanie Roux, directrice générale et greffière-trésorière par intérim (jusqu'au 18 avril)
- Nathalie Brisson, technicienne comptable

QUE ce Conseil détermine que les gestionnaires VISA Desjardins pour la carte de crédit de la municipalité sont:

- Simon St-Michel, directeur général et greffier-trésorier (à partir 19 avril)
- Mélanie Roux, directrice générale et greffière-trésorière par intérim (jusqu'au 18 avril)
- Nathalie Brisson, technicienne comptable

ADOPTÉE

7. Sécurité publique

7.1 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du 15 mars 2022 du Service incendie

Le procès-verbal de la rencontre du 15 mars 2022 du Service incendie est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.



074-04-2022

7.2 Climatisation Centre récréatif - Octroi de contrat

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite doter le Centre récréatif d'un système de climatisation pour tempérer la salle pendant la période estivale;
ATTENDU QUE dans le cadre du plan de sécurité civile, le Centre récréatif devient le centre de coordination d'accueil aux sinistrés en cas de mesures d'urgence;
ATTENDU QUE la Municipalité a invité deux entreprises à soumissionner, soit Géo-Clim Québec Inc. et LABP Climatisation;
ATTENDU QUE l'offre de services reçue par Géo-Clim Québec Inc. est la plus basse;
II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Simon Brennan

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ACCEPTER ladite soumission pour l'achat d'un système de thermopompe mural de 24 000 BTU garantie 10 ans au Centre récréatif au montant de 6 700 \$ plus taxes pouvant également chauffer jusqu'à -20 degrés Celsius.

ADOPTÉE

8. Transports et voirie

Aucun point.

9. Hygiène du milieu

9.1 Dépôt du rapport de février - Josée Bourdon

Le rapport d'activité de la technicienne en assainissement des eaux pour le mois de février est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

10. Urbanisme et environnement

075-04-2022

10.1 Autorisation pour opération cadastrale de remplacement du lot 5 620 701

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la Municipalité de Franklin donne mandat à M. Pierre Meilleur, arpenteur-géomètre, de faire l'opération cadastrale de remplacement du lot 5 620 701 pour la vente d'une portion de la propriété municipale à M. Laurier Lussier, tel qu'adopté par la résolution no. 174-04-17;

QUE les frais seront payables par l'acheteur M. Laurier Lussier;

QUE la Municipalité autorise Mme Mélanie Roux, directrice générale par intérim, à signer l'acte de vente chez le notaire ainsi que les documents de l'opération cadastrale préparés par l'arpenteur-géomètre.

ADOPTÉE

10.2 Demande de PPCMOI au 2510, route 209

ATTENDU QUE les requérants ont déposé une demande de PPCMOI vis-à-vis l'usage du presbytère il y a quelques mois;

ATTENDU QUE les membres du CCU ont reporté l'analyse de cette demande en attendant d'obtenir plus d'informations sur le locataire prévu;

ATTENDU QUE de l'information additionnelle a été soumise par le requérant concernant l'usage du nouveau bureau dans le presbytère et le type d'entreprise qui l'occuperait;

ATTENDU QUE le nouveau local obtienne sa propre adresse, les membres suggèrent de diviser le bâtiment en deux avec les adresses 2510A ET 2510B;

076-04-2022

II EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

D'ACCEPTER la demande du requérant à condition que le PPCMOI accordé soit lié au locataire dans ses fonctions actuelles et soit limité sur 5 ans, avec possibilité de renouvellement sans frais d'analyse supplémentaire.

ADOPTÉE

10.3 Demande de PPCMOI au 2935, route 209

Dû à la constatation d'un droit acquis sur l'usage de la propriété en question, cette demande de PPCMOI a été retirée par sa requérante. Il n'est donc pas nécessaire de la traiter.



10.4 Demande de PPCMOI au 1385, route 209

ATTENDU QUE les requérants ont déposé à la municipalité une demande de PPCMOI pour pouvoir installer une porte de garage plus grande dans le but d'y entreposer une roulotte;

ATTENDU QUE les propriétaires ne pourront entreposer leur roulotte à l'intérieur d'un bâtiment sans cette autorisation;

ATTENDU QUE cette demande sera soumise au conseil municipal et à la population de Franklin dans le cas où le conseil est favorable;

ATTENDU QUE la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents:

D'ACCEPTER le PPCMOI pour autoriser une porte de garage de 3.66 mètres de haut pour la future résidence qui portera l'adresse 1385, route 209.

ADOPTÉE

077-04-2022

10.5 Demande de PPCMOI au 2914, route 209

ATTENDU QUE les requérants ont déposé une demande de PPCMOI concernant la superficie occupée par la terrasse de leur restaurant;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie à la réglementation sur les Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale;

ATTENDU QUE la demande est complète et qu'elle respecte les objectifs du PIIA;

II EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents:

D'ACCEPTER la demande du requérant tel que déposé.

ADOPTÉE

078-04-2022

10.6 Demande de PPIA pour Franklin Elementary School - 1410, route 201

ATTENDU QUE Franklin Elementary souhaite remplacer une porte d'entrée et des fenêtres sur la façade avant du bâtiment en raison de la détérioration de celles-ci ;

ATTENDU QUE Franklin Elementary souhaite ajouter un nouveau revêtement d'acier prépeint sur les façades latérales droite et gauche pour moderniser l'apparence de l'école ;

ATTENDU QUE Franklin Elementary a fait une demande de permis et qu'elle est conforme au reste de la réglementation d'urbanisme ;

ATTENDU QUE les matériaux qui seront utilisés sur les façades s'intégreront bien à son environnement sans y créer un contraste architectural avec les autres édifices ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande de rénovation et de permis ;

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents:

D'AUTORISER les travaux de rénovation de Franklin Elementary, tel que soumis.

ADOPTÉE

079-04-2022

11. Loisirs, culture et vie communautaire

Aucun point.

12. Développement économique

Aucun point.

13. Correspondance

13.1 Demande de don - Soirée d'honneur de l'École Arthur-Pigeon

ATTENDU la demande de contribution reçue pour la Soirée d'honneur des élèves finissants;

II EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE REMETTRE une contribution de 100 \$ à la Soirée d'honneur de l'école secondaire Arthur-Pigeon qui sera tenue le 17 juin 2022. Ce montant sera remis sous forme de

080-04-2022



bourse aux étudiants.

ADOPTÉE

13.2 Demande de commandite - Foire de Huntingdon

ATTENDU la demande de commandite reçue par la Société Agricole de Huntingdon pour la Foire de Huntingdon;

081-04-2022

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

DE NE PAS DONNER SUITE à cette demande.

ADOPTÉE

14. Divers

Aucun ajout.

15. Période de questions

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. Les questions sont répondues sur place.

16. Levée de la séance

082-04-2022

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nathaniel St-Pierre

APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la séance soit levée. Il est 20h55.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.

Madame Mélanie Roux,
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 4 avril 2022, au sens de l'article 142 du Code municipal.

Monsieur Yves Métras,
Maire

Madame Mélanie Roux,
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim